

Génocide au Rwanda : Fabien Neretse, condamné à 25 ans de prison pour crime de génocide, est décédé

Belga, 15 avril 2024

Fabien Neretse, condamné par la cour d'assises de Bruxelles à 25 ans de prison pour crime de génocide au Rwanda, est décédé mercredi passé, un peu plus de quatre ans après sa condamnation et son incarcération, a confirmé lundi à Belga son avocat, Me Jean Flamme. Fabien Neretse était âgé de 75 ans. Il est décédé à l'hôpital, où il avait été transféré depuis la prison. Ses funérailles auront lieu en France mercredi.



Cet ancien haut fonctionnaire rwandais avait été reconnu coupable de plusieurs

meurtres et tentatives de meurtre, qualifiés de crimes de guerre. Il avait également été reconnu coupable du crime-même de génocide, dont il était le premier à devoir répondre devant une juridiction belge, pour avoir été animé d'une intention d'exterminer l'ethnie tutsie en commettant ces meurtres et tentatives de meurtre. Fabien Neretse avait plus précisément été reconnu coupable d'avoir dénoncé plusieurs personnes d'origine tutsie dans son voisinage du quartier Nyamirambo à Kigali, le 9 avril 1994.

Elles avaient été abattues par des militaires alors qu'elles s'apprêtaient à fuir pour rejoindre un camp de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar). Parmi les victimes figuraient notamment une Belge, Claire Beckers, son mari, Isaïe Bucyana, et leur fille Katia. Il avait aussi été reconnu coupable d'avoir commandité des meurtres, dont ceux de Joseph Mpendwanzi et d'Anastase Nzamwita, en mai et juin 1994, près de Mataba, son village natal au Nord-Ouest du Rwanda. Il s'y était installé dès la mi-avril 1994 et y avait créé, entretenu et financé une milice Interahamwe. Fabien

Neretse avait toujours nié les faits pour lesquels il a été condamné.